



STATIONNEMENT

SUR VOIRIE

NOUVEAUX

HORODATEURS



MODE D'EMPLOI

movia

#ILove
#NICE



VILLE DE NICE

NOTEZ BIEN



• 2 nouveaux modes de paiement : CB et CB sans contact.



• Les 30 minutes gratuites, c'est une fois par jour et par zone, à condition de prendre un ticket à l'horodateur.

• Le stationnement reste limité à 2h15 par jour et par zone

• Les tarifs restent les mêmes.



30 MINUTES GRATUITES

MODE D'EMPLOI



Je me munis du numéro de plaque d'immatriculation de mon véhicule puis :

1. J'active l'horodateur en appuyant sur la touche >>> ⏻
2. Je choisis « payer mon stationnement » en appuyant sur la touche ① du clavier
3. J'identifie mon véhicule en saisissant le numéro d'immatriculation sur le clavier
4. Je choisis mon moyen de paiement : espèces, CB, CB sans contact
5. J'indique la durée voulue de mon stationnement (max 2h15) :
 - ➔ si paiement en monnaie : la durée est calculée en fonction du montant inséré
Faire l'appoint
 - ➔ si paiement par carte bancaire (contact et sans contact) : je choisis l'heure de fin de stationnement par les touches : +, -, ++
6. Je valide mon paiement
7. Je prends mon ticket et le place en évidence sur le tableau de bord de mon véhicule